Image not found or type unknown

Panne de mon ihpone 6s....

Par **xav07**, le **04/10/2018** à **22:08**

bonjour, j'ai acheté un iphone 6s au mois de février à un particulier, garantie de deux ans expiré, mon iphone après examen d'un professionnel, m'annonce que ma carte mère est défaillante. Celui-ci étant un composant primordial pour le fonctionnement du télèphone,celui-ci peut-il constitué un vis engageant la réponsabilité du fabricant.
merci pour vos réponses

Par **morobar**, le **05/10/2018** à **09:03**

Bonjour,
Vous pouvez, en prouvant qu'un vice (une vis c'est pour assembler des objets avec un tournevis) caché existait déjà à la commercialisation de cet appareil.
Autant dire que c'est impossible, sauf si vous réunissez de nombreux témoignages de clients ayant subit la même panne que vous sur ce type d'appareil.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés